

## **Des EHPAD au cœur de la vie locale avec 10 nouveaux tiers-lieux en Occitanie**

La ministre chargée de l'Autonomie Brigitte Bourguignon vient d'annoncer les résultats de l'appel à projets « Un tiers-lieu dans mon EHPAD », lancé en septembre dernier par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), en partenariat avec France tiers-lieux. En Occitanie, cette démarche est amplifiée par l'ARS pour soutenir davantage encore d'initiatives de ce type au cœur de nos territoires.

Ces « Tiers-lieux » visent à ouvrir les EHPAD sur la vie locale, au travers de lieux co-construits avec les résidents et les équipes de ces établissements médico-sociaux, les habitants et voisins de ces EHPAD, les acteurs de la vie sociale locale... Il s'agit par exemple de projets de jardins partagés, de cafés associatifs ouverts sur le quartier, d'espaces culturels partagés... Ces initiatives répondent à un objectif global de transformation de l'offre d'EHPAD permettant de concilier tout à la fois soin, sécurité et pleine citoyenneté de nos aînés. Les projets retenus impliquent pleinement les résidents dans l'esprit du tiers-lieu. Certains mettent en avant leur rôle de transmission de l'histoire et de la culture locale. Dans d'autres projets, ils sont véritablement partie-prenantes aux activités culturelles, culinaires, artistiques, solidaires ou encore écologiques qui y sont programmées. Toutes ces initiatives associent de nombreux partenaires locaux (acteurs associatifs, publics ou privés, collectivités...). L'EHPAD devient alors un pôle attractif où les dynamiques locales s'expriment et se rencontrent, permettant aux résidents d'être au cœur des échanges du territoire.

Malgré la persistance de tensions dans les EHPAD en cette période de crise sanitaire, les gestionnaires d'établissement et leurs équipes ont montré un fort engouement pour ces propositions d'ouverture sur la cité et de renforcement du lien social : en quelques mois, 363 projets ont été déposés au plan national, dont pas moins de 27 en Occitanie.

Au total 25 tiers-lieux seront financés partout en France par la CNSA à hauteur de 3 millions d'euros, grâce au plan d'aide à l'investissement prévu par le Ségur de la Santé visant notamment à transformer les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Parmi ces 25 projets sélectionnés et financés au plan national, 2 seront déployés en Occitanie (à Nîmes et à Frontignan).

Pour démultiplier rapidement davantage de dispositifs de ce type, l'ARS Occitanie a décidé de soutenir financièrement 8 projets supplémentaires, avec un financement régional à hauteur de 600 000 €. L'Occitanie va donc déployer au total 10 projets de tiers-lieux dont vous trouverez le descriptif ci-après.

Ces tiers-lieux sont une opportunité pour les EHPAD de s'ouvrir : l'ARS Occitanie continuera à promouvoir le déploiement de ces initiatives en 2022.

## SÉGUR DE LA SANTÉ

### Le Ségur de la Santé : 220 Millions d'euros en Occitanie pour moderniser les services dédiés à la prise en charge de nos aînés et mieux répondre aux enjeux du vieillissement

Le Ségur de la Santé prévoit un ambitieux plan d'aide à l'investissement dans le secteur médico-social doté de 2,1 milliards d'euros au plan national sur la période 2021-2025 : 1,5 milliard d'euros pour les opérations immobilières et mobilières ainsi que 600 millions d'euros pour les projets numériques.

En Occitanie, 220 millions d'euros sont déjà mobilisés pour soutenir les établissements médico-sociaux, en associant les fonds nationaux du Ségur de la Santé et le Fonds d'intervention régional de l'ARS. Au total, 178 EHPAD de notre région seront soutenus et accompagnés dans leurs projets structurants sur 5 ans.

Le soutien à l'investissement immobilier permettra de créer, rénover ou transformer des établissements médico-sociaux, majoritairement des établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), mais aussi de développer les tiers-lieux dans les EHPAD ou de soutenir les petits investissements du quotidien qui améliorent la qualité de vie des résidents et les conditions de travail des équipes. Un soutien à l'investissement numérique vise aussi à moderniser la gestion des dossiers des usagers des établissements et services sociaux et médico-sociaux grâce au partage d'informations entre professionnels, à l'intégration des outils de coordination du « virage numérique en santé »...

Financé  
par



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU



### Pour en savoir plus sur la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Créée en 2004, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) gère la branche autonomie de la Sécurité sociale depuis le 1er janvier 2021. Elle devient ainsi le pendant de l'Assurance maladie, de l'Assurance retraite ou encore de la Caisse nationale d'allocations familiales. Elle soutient l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées en contribuant au financement des aides individuelles versées aux personnes, ainsi qu'au financement des établissements et des services qui les accompagnent, en veillant à l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire national.

À ce titre, elle mobilise le réseau des acteurs locaux de l'autonomie (maisons départementales des personnes handicapées, conseils départementaux et agences régionales de santé) et leur propose un appui technique. Elle participe à l'information des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches aidants grâce aux sites [www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr) et [www.monparcourshandicap.gouv.fr](http://www.monparcourshandicap.gouv.fr). Enfin, elle contribue à la recherche, à l'innovation dans le champ du soutien à l'autonomie, et à la réflexion sur les politiques de l'autonomie. En 2022, la CNSA consacre plus de 34 milliards d'euros à l'aide à l'autonomie des personnes âgées ou handicapées.

Agence Régionale de Santé Occitanie  
26-28 Parc Club du Millénaire  
1025 rue Henri Becquerel  
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

[www.occitanie.ars.sante.fr](http://www.occitanie.ars.sante.fr)

@ARS\_OC

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)

[vincent.drochon@ars.sante.fr](mailto:vincent.drochon@ars.sante.fr)

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

[sebastien.pageau@ars.sante.fr](mailto:sebastien.pageau@ars.sante.fr)

05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)

[anne.cianfarani@ars.sante.fr](mailto:anne.cianfarani@ars.sante.fr)

# Les 10 projets de tiers-lieux financés en Occitanie

## 2 projets financés par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) :

### → Le lien | EHPAD QUAI DE LA FONTAINE | NIMES (30)

Le projet porté par la Maison de santé protestante de Nîmes part du constat que le service restauration de l'EHPAD produit trop de denrées non consommées. L'idée est d'utiliser ces denrées pour proposer un buffet ouvert à l'ensemble du quartier moyennant un tarif « solidaire ». Des repas sont ainsi mis en place au sein de 2 salles aménagées de l'EHPAD qui se situe en centre-ville. Le matériel utilisé (tables, chaises, vaisselle, etc.) est personnalisé par des artisans et artistes de la ville et peut être acheté in fine. Le projet repose sur une multitude de partenariats dont le comité de quartier, l'association des commerçants de Nîmes, la chambre de commerce, une cantine solidaire, l'Artothèque.

*Coût projet : 143 007 € / Subvention CNSA : 90 538 €*

*Ouverture du tiers-lieu : Septembre 2022*

### → Café solidaire | EHPAD ANATOLE FRANCE | FRONTIGNAN (34)

Ce café solidaire a la particularité d'être en constante mutation. Chaque jour, c'est un partenaire différent qui s'occupe de l'animation du bar, ce qui suscite des rencontres variées : l'association « Vivre à la maison de retraite », mais aussi une association culturelle et ludique d'adolescents, « L'espace Kifo pour vivre jeune ! » ou encore le club « Les Solidaires Intergénération ». Quand le tiers-lieu n'est pas investi en tant que café (c'est-à-dire les matins), il est un espace où lesdits partenaires peuvent exercer des activités (concerts, vernissages, ateliers peinture...), avec des équipements à disposition. Ces changements quotidiens sont d'autant plus intéressants que les résidents ont la possibilité de participer à l'animation des activités.

*Coût projet : 174 822 € / Subvention CNSA : 124 379 €*

*Ouverture du café solidaire : Juin-Juillet 2022*

## 8 projets de tiers-lieux supplémentaires financés par l'ARS Occitanie :

### → La Maison du partage | EHPAD BEAU SOLEIL | RIVIERE-SUR-TARN (12)

Ce projet consiste en la réhabilitation et l'aménagement d'une maison avec jardin pour en faire un lieu de rencontres autour d'activités culturelles et sportives. Il permettra l'accueil simultané en intérieur de 15 à 20 personnes. L'objectif est de créer un lieu de partage au centre du village, rendu possible grâce aux nombreux partenaires impliqués et l'approche très collaborative du projet. Un projet de réhabilitation de l'EHPAD est également en cours, une subvention ayant été accordée en 2021 pour soutenir ce projet (suppression des chambres doubles notamment).

*Coût projet : 113 300 € / Subvention ARS : 90 640 €*

*Ouverture du tiers-lieu : Janvier 2023*

### → Paquita | EHPAD DU POLE GERONTOLOGIQUE NIMOIS | NIMES (30)

Ce projet porté par la Croix-Rouge associe de nombreux partenaires très impliqués (petits débrouillards, comités de quartiers, maisons de quartiers, etc.), des résidents et des habitants du quartier. Diverses activités seront mises en œuvre : un café, des ateliers coutures, des cours de yoga ou encore un temps de permanence associative. L'originalité du projet vient du fait qu'il a été construit avec le quartier et qu'un dispositif de « vélos taxis » sera mis en place pour permettre aux personnes isolées de participer aux activités du tiers-lieux.

*Coût projet : 78 368 € / Subvention ARS : 62 694 €*

*Démarrage des activités : Mars 2022*

Agence Régionale de Santé Occitanie  
26-28 Parc Club du Millénaire  
1025 rue Henri Becquerel  
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

[www.occitanie.ars.sante.fr](http://www.occitanie.ars.sante.fr)

@ARS\_OC

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)

[vincent.drochon@ars.sante.fr](mailto:vincent.drochon@ars.sante.fr)

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

[sebastien.pageau@ars.sante.fr](mailto:sebastien.pageau@ars.sante.fr)

05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)

[anne.cianfarani@ars.sante.fr](mailto:anne.cianfarani@ars.sante.fr)

## → L'Oppidum | EHPAD LOUIS FONOLL | NISSAN-LES-ENSERUNE (34)

Ce projet porté par la Croix-Rouge propose une multiplicité d'initiatives intergénérationnelles. Le tiers-lieu associe des aménagements accessibles de manière quotidienne (tablettes, jeux vidéo, babyfoot, bar...) à des événements ponctuels : ateliers, exposition etc. Le tout est soutenu par de nombreux partenaires : autres établissements de santé, école, centre de loisir, associations, pompiers... La participation du réseau local d'insertion, par exemple, témoigne de la volonté de faire de ce tiers-lieu un espace utile au-delà des limites de l'EHPAD, avec un fort ancrage territorial. Ce projet est aussi axé grandement sur le numérique (réalité virtuelle par exemple), pour en faire un espace d'échange. A titre indicatif, des formations sont proposées aux résidents de l'EHPAD afin qu'ils puissent eux-mêmes initier les enfants au numérique.

*Coût projet : 173 541 € / Subvention ARS : 138 833 €*

*Démarrage des activités : Avril 2022*

## → Le café solidaire | EHPAD DU CENTRE HOSPITALIER | CLERMONT L'HERAULT (34)

Ce café solidaire ouvert 7j/7 dispose d'un parcours santé/jardin d'activité dans le parc environnant. La mixité du public est recherchée, notamment dans le parcours santé pouvant intéresser résidents de l'EHPAD et des personnes extérieures à l'EHPAD. Il en va de même pour l'espace scénique, dédié aussi bien aux artistes qu'aux « conférenciers », dans une commune où peu d'infrastructures comme celles-ci sont présentes. C'est encore là dans l'esprit tiers-lieu, dans la mesure où le projet comble un besoin extérieur à celui de l'EHPAD. Ce qui rend ce projet original, c'est que le tout est pensé dans un écosystème global, et que l'initiative avait déjà été amorcée avec la mise en place d'un café solidaire qu'il s'agit de pérenniser et d'amplifier. Le projet promet de nombreux échanges intergénérationnels. Il est porté par des partenaires associatifs impliqués dans sa gouvernance.

*Coût projet : 73 758 € / Subvention ARS : 59 832,55 €*

*Démarrage des activités : Janvier 2022*

## → Café citoyen et solidaire | EHPAD SAINT-FRANÇOIS | CADALEN (81)

Ambitieux et novateur, ce projet de tiers-lieu a pour objectif de redonner vie à un village isolé, en faisant de l'EHPAD le cœur de vie du village. Il prévoit le développement de nombreuses activités : un point d'accès numérique, des séances de cinéma, une programmation d'activités par des associations locales, un café des aidants, des actions culturelles, des activités de bien-être et des ateliers de prévention. Portée en partenariat avec l'association « 1000 Cafés », la réflexion sur le projet implique l'ensemble du village.

*Coût projet : 187 000 € / Subvention ARS : 150 000 €*

*Démarrage des activités : Janvier 2022*

## → Partage entr'âges | RESIDENCE SAINTE-AGNES - EHPAD AGES SANS FRONTIERES | MONTREDON-LABESSONNIE (81)

Ce projet consiste en l'aménagement et la sécurisation d'une véranda de 80m<sup>2</sup> faisant déjà office de tiers-lieu. Le projet est pensé comme un lieu de vie intergénérationnel avec des activités variées sous cette véranda et dans le parc qui l'entoure. Le financement du projet permettra à l'EHPAD d'aller plus loin dans les activités proposées et dans la diversité des partenaires impliqués. Ce projet se développe avec et autour des résidents et professionnels de l'EHPAD, dans le cadre d'une démarche commune du village.

*Coût projet : 63 993,91 € / Subvention ARS : 36 744,92 €*

*Démarrage des activités : Mars 2022*

## → Le L.O.F.T - Lieu Ouvert et Festif pour Tous | EHPAD RESIDENCE DU PARC | SAINT-AMANS-SOULT (81)

Ce projet consiste en l'aménagement d'une salle de 153m<sup>2</sup> au sein de la nouvelle extension autofinancée par l'EHPAD (sono, éclairage, micro, écran dynamique, tables, chaises etc.) qui ouvrira en mars 2022. Cette salle abritera des spectacles culturels, des ateliers numériques pour enfants et sera loué aux associations pour leurs activités quotidiennes. La gouvernance du projet associe de nombreux partenaires et souhaite mobiliser davantage encore les résidents et leurs familles pour améliorer l'environnement de ces personnes âgées. Financièrement pérenne (revenus liés aux associations et au public), le projet envisage aussi la création d'un jardin partagé d'ici 5ans.

*Coût projet : 40 278,76 € / Subvention ARS : 32 223 €*

*Mise en service de l'espace : Mars 2022*

## → La place de la causerie | EHPAD DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL | CASTELSARRASIN-MOISSAC (82)

Ce projet consiste en la construction d'une halle couverte aménagée d'équipements mobiles (sonorisation, scène, chaises...), l'aménagement d'un espace ouvert non-clos (avec des tables de pique-nique et une aire de jeux), l'installation de panneaux signalétiques et la réalisation d'une étude de faisabilité pour envisager l'installation future de panneaux solaires et d'une borne de recharge autonome. Les nombreuses idées d'animation de ce tiers-lieu visent à dynamiser l'environnement de l'EHPAD, recréer du lien entre les résidents et la population locale, stimuler le partage de connaissances et ouvrir l'EHPAD sur l'extérieur tout en adoptant une démarche respectueuse de l'environnement. De nombreux partenaires sont impliqués dans le projet, dont certains coopèrent déjà depuis quelques temps avec l'EHPAD.

*Coût projet : 80 419 € / Subvention ARS : 64 335 €*

*Travaux des aménagements : de Février à Juillet 2022*